

ECKENSCHWILLER Rémy
Président du Conseil de Fabrique
7 rue de la Carrière
68580 UEBERSTRASS

UEBERSTRASS, le 8 août 2019

à Monsieur Pierre GRETER
Président de l'Association Saint-Jean
9 Rue de Seppois
68580 UEBERSTRASS

Réf : Votre courrier du 27 mai 2019

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier en référence, le Conseil de Fabrique a examiné la situation de la chapelle Saint-Jean d'Ueberstrass lors de sa réunion du 5 août 2019.

Pour ce faire, lecture du compte-rendu concernant la chapelle lors de la séance du 8 juillet 2014 du registre des délibérations du Conseil de Fabrique de notre paroisse a été faite. Celui-ci résume globalement ce que l'on sait de la chapelle et relève les différentes mentions afférentes à celle-ci. Puis a été également fait lecture de votre courrier.

Considérant que :

- la chapelle est propriété de la commune d'Ueberstrass,
- qu'elle a sans doute été abandonnée comme lieu de culte après la construction de la nouvelle église en 1930,
- qu'elle ne servait plus qu'une fois l'an (mentionné en 1952),
- qu'elle est à l'abandon total du point de vue culturel depuis plus de 60 ans,
- que la paroisse gère déjà trois lieux de culte,

le Conseil de Fabrique ne souhaite pas se réengager en ce qui concerne la chapelle Saint-Jean d'Ueberstrass.

Si toutefois un projet de restauration est en cours, le Conseil y apporte bien entendu tout son soutien moral mais l'unique interlocuteur reste la commune d'Ueberstrass sur laquelle il ne possède aucun pouvoir coercitif.

Le Conseil accepte néanmoins votre proposition consistant à venir présenter votre projet lors de la prochaine réunion du Conseil au printemps 2020. Vous y serez invité et il vous sera accordé un temps de parole pour la présentation du projet.

Recevez mes salutations les plus cordiales.

Rémy ECKENSCHWILLER

